

La note infos

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANISY

N°54

JANVIER 2025



VIE MUNICIPALE

P.4

ANISY DANS C2N

P.13

ASSOCIATIONS

P.18

ACTUALITÉS

P.22

Sommaire

4

Vie municipale

13

Anisy dans Cœur de Nacre

18

Associations

22

Actualités

27

Informations pratiques



URGENCES / SANTÉ

Police secours	17
Pompiers	18
SAMU	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
SOS médecin	36 24 ou 02 33 01 58 51
Médecin de garde	08 10 33 24 24
Pharmacie de garde	32 37



CONTACTS UTILES

Mairie	02 31 44 14 98
Gendarmerie	02 31 08 35 73
SIVOS ABC	02 31 80 54 25
École maternelle Anisy	02 31 94 71 55
École primaire Anguerny	02 31 94 71 55

Édito

Chères Anisiennes, chers Anisiens,

L'année 2024 s'est achevée dans un contexte national et international compliqué voire chaotique. Cela ne fait que renforcer encore un peu plus le rôle essentiel du bloc communal dans la proximité et la solidarité.

Localement, l'année 2024 fut très riche en événements et en émotions. Vous avez été très nombreux pour **l'hommage au régiment des Queen's Own Rifles of Canada lors des cérémonies du 80^{ème} anniversaire du débarquement**. L'inauguration du monument fut un moment de partage à la hauteur de leur sacrifice en 1944. La fin des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école ainsi que l'inauguration 61 ans après l'ouverture de ce groupe scolaire fut également un moment marquant de l'année malgré une météo peu clémence. Je remercie chaleureusement Madame SERON, institutrice dès l'ouverture de l'école en 1963 et institutrice pendant plus de 30 ans pour sa présence et les échanges que nous avons pu avoir.

Comme chaque année, le bulletin municipal permet au conseil municipal, à la bibliothèque, aux écoles et aux associations de faire le point avec vous sur leurs activités de l'année écoulée ainsi que sur les projets à venir. Il complète un dispositif qui, avec le site internet www.anisy.fr, le flash info et la page facebook Mairie d'Anisy permet des échanges tout au long de l'année sur l'actualité et la vie de votre commune.

Autant de moments de convivialité à partager qui montrent la vitalité et le sens de l'accueil d'Anisy. L'occasion pour moi de remercier tous les

bénévoles mais aussi également de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants de notre commune et de les encourager à venir participer à cette vie locale riche.

L'année 2025 devrait voir le début des travaux du projet d'aménagement à proximité de l'église visant à améliorer son accessibilité, permettre un stationnement organisé et sécurisé vers l'école. Un programme de rénovation des luminaires de plus de 25 ans de la commune en Leds doit également démarrer et s'étendre jusqu'en 2026 avec le SDEC.

Enfin, côté évènement, suite à la délibération en 2024 validant le jumelage avec la commune de BRIGHTON, Ontario (Canada), nous préparons une cérémonie et des festivités sur l'été avec la présence du maire de cette commune, ville de naissance de Clarke LAWSON, soldat des Queen's Own Rifles tué le 6 juin 1944 à Anisy.

Enfin, en ce début d'année, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, **nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite personnelle et professionnelle pour cette année 2025**.

Votre Maire,
Nicolas Delahaye



Bonne année
2025



PARTIE 1

Vie municipale



Le budget primitif BP (2024)

• Vue d'ensemble par section et par chapitre budgétaire •

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP 2024	Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2024
011	Charges à caractère général	91 270,00 €	002	Excédent antérieur reporté	197 405,02 €
012	Charges de personnel	129 540,00 €	70	Produits des services	3 200,00 €
023	Virement section investissement	154 608,96 €	73	Impôts et taxes	245 481,00 €
65	Autres charges de gestion courante	141 909,00 €	74	Dotations et participations	91 199,30,00 €
66	Charges financières	12 203,59 €	75	Autres produits de gestion courante	360,00 €
042	Opération d'ordre entre section	4 113,77 €	77	Produits exceptionnels	
014	Atténuations de produits	4 000,00 €			
67	Charges exceptionnelles				
TOTAL		537 645,32 €	TOTAL		537 645,32 €
Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2023	Chapitre	Recettes d'investissement	BP 2023
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		001	Solde d'exécution d'investissement reporté	289 762,72 €
16	Emprunt	8 957,49 €	10	Dotations et fonds divers	320 886,30 €
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00 €	13	Subventions d'investissement	479 044,84 €
204	Subventions d'équipement	6 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	154 608,96 €
21	Immobilisations corporelles	171 900,00 €	16	Emprunts en euros	
23	Immobilisations en cours	1 039 559,10 €	040	Opérations d'ordre	4 113,77 €
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
TOTAL		1 248 416,59 €	TOTAL		1 248 416,59 €

Cette année 2024 a vu la concrétisation d'un projet dimensionnant pour notre commune la réhabilitation et l'extension du site scolaire Joseph de Coutard.

Il permet d'accueillir les enfants des trois niveaux de maternelle. Cet investissement important d'1,1 million € a reçu le soutien de financeurs à hauteur de 80 %.

- L'État - subventions de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) d'un montant de 361 200 € et du FONDS VERT de 173 407,50 €.

- Cœur de Nacre dans le cadre des FONDS DE CONCOURS à hauteur de 100 000 €.

- L'Europe subvention FEADER d'un montant de 40 000 € pour ce projet de rénovation énergétique et de regroupement scolaire. Le Département du Calvados grâce à une subvention APCR (Aide aux petites communes rurales) d'un montant de 84 000 € au titre de la rénovation énergétique.

- Le SDEC (Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados) avec le dispositif PROGRES pour 30 000 € environ.

Projet urbain

• Place de l'Église, accessibilité du cimetière et sécurisation de l'accès à l'école •

Le projet d'aménagement urbain de la place de l'Église situé sur le terrain communal entre l'église et le lotissement du Clos Saint Pierre répond aux objectifs suivants :

- Mettre en accessibilité PMR le cimetière et l'église aujourd'hui très difficile d'accès par l'escalier rue de l'église avec notamment la création d'une rampe et d'un cheminement non meuble jusqu'à l'entrée de l'église. La majorité du public fréquentant ce site sont des personnes âgées avec des difficultés de mobilité.
- Sécuriser la voirie environnante avec la création d'un cheminement piéton et de stationnement de véhicules et vélos aujourd'hui inexistant dans le secteur de l'église et du cimetière.



Le coût de ce projet est estimé à 220 000 € HT. Il sera subventionné à près de 80% grâce à l'État (DETR 88 000 €) et le département du Calvados (APCR 40 000 € et amendes de police 40 000 €).

Éclairage public : renouvellement des lampadaires.

Pour faire face aux enjeux techniques, énergétiques et environnementaux, un programme de renouvellement des lampadaires de plus de 25 ans va être entrepris sur 2025 et 2026 avec le SDEC et avec le soutien de l'État (Fonds VERT). Ainsi sur les **176** luminaires de la commune, dont **25** sont déjà en Leds, **60** seront changés avec des luminaires identiques en Leds.

Les rues concernées sont :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 📍 Rue de la Chesnaie | 📍 Rue de la Perelle |
| 📍 Allée du bois | 📍 Rue Alfred Harel |
| 📍 Allée des pommiers | 📍 Chemin de Colomby |
| 📍 Rue L'abbé Labutte | 📍 Route de Mathieu |
| 📍 Rue des écoles | |



Le programme représente un coût total estimé de 114 400 € HT. Le reste à charge de la commune, participation du SDEC et de l'Etat déduites, représente 45 760 €.



1944-2024

• 80^e anniversaire du Débarquement •

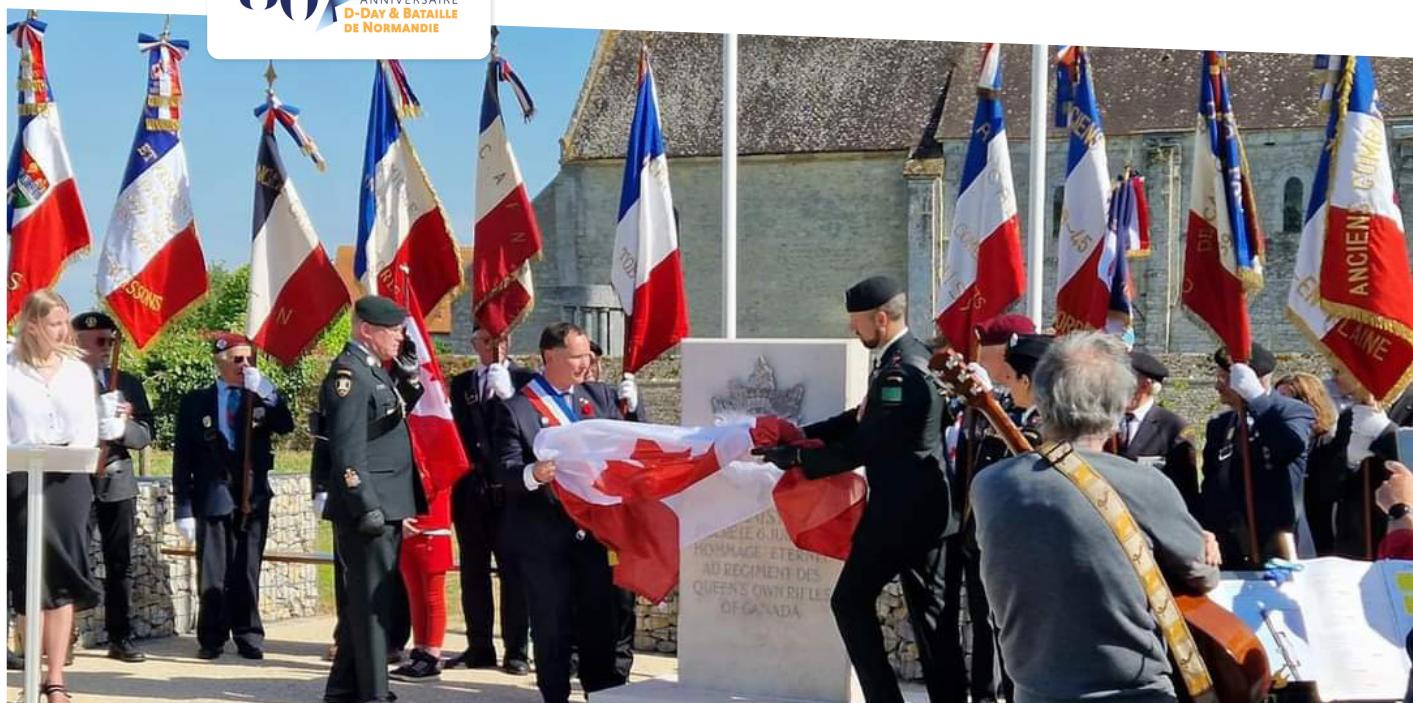
L'année 2024 a été forte en émotions puisqu'elle a été marquée par le 80^e anniversaire du débarquement. La municipalité a accueilli le régiment canadien les **Queen's Own Rifles of Canada** pour les cérémonies officielles. Cette présence démontre une volonté farouche d'œuvrer pour les générations futures en illustrant un attachement à la paix. Les Anisiens ont également reçu les soldats dans leur famille. Un moment de partage et de convivialité fort apprécié par le régiment et les familles.



80^e
ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE



Les **cérémonies du 8 mai et du 11 novembre** se sont déroulées au monument aux morts du cimetière, traditionnellement pour honorer les anciens combattants d'Anisy morts lors des différentes guerres. Comme chaque année. Une trentaine de personnes fidèles participent en présence du **Conseiller Régional et Départemental Cédric Nouvelot** et du **Député Bertand Bouyx**, de Maires et Conseillers des communes voisines. Les cérémonies ont été suivies d'un café convivial à la Mairie.



Noël des enfants

- **Le Père Noël a pu de nouveau gâter les enfants de moins de 12 ans habitant Anisy selon la coutume.**

Le samedi 7 décembre, 98 enfants ont répondu présents sous un sapin monumental comme tous les ans installé quelques jours auparavant et qui restera sur place jusqu'aux vœux du maire en janvier. La météo encore elle !... Pluie et vent violent n'ont pas permis la venue des poneys en début d'après-midi.

Un spectacle de la **société THU BOHU** animé par **Elodie HUET** a enchanté les enfants avant la distribution des cadeaux. L'après-midi se termina par un goûter offert aux enfants et aux parents.



Centre communal d'aide sociale

Repas des anciens

Pour l'équipe du CCAS ce fut un moment convivial préparé avec enthousiasme. Tous ont participé à la réussite de cette journée sur le thème de la LIBÉRATION en continuité du 80ème anniversaire du débarquement : objets, articles de journaux, photos, au thème apportés par chacun et même 1 vélo.

Nous avons recensé 173 personnes de plus de 68 ans (105 foyers) dans la commune pour qui ce repas est proposé 65 personnes ont répondu favorablement à notre invitation accompagnée de quelques conjoints plus jeunes, ceux-ci étant toujours invités quel que soit leur âge. Le repas de qualité et apprécié de tous était préparé et servi par le traiteur Stéphane DESLANDES.

L'animation était assurée par le groupe de musiciens ECHO STARS, les plus aguerris ont dansé sur différentes musiques en commençant par « Les Amants de Saint-Jean » comme il se doit pour rester dans le thème mais nos anciens ont aussi dansé sur des musiques actuelles. Quelques membres de la chorale présents ont chanté avec l'accompagnement des musiciens pour le plaisir de tous.

Un appareil photo « Photo Booth » a permis à tous, aux couples et avec leurs amis de faire des photos instantanées et avec des chapeaux des années d'après-guerre apportés par un membre du CCAS qui les collectionnent.

Animations

Cette année nous n'avons pas proposé directement d'animations mais le CLIC nous a invité à plusieurs reprises sur différents thèmes dans le secteur Caen Ouest.

Pour l'année à venir il y a un projet du CLIC pour des séances à Anisy, quelques places seront réservées en priorité aux Anisiens, dès que le projet sera finalisé nous vous en feront part par mail pour les inscriptions, il s'agit de petits groupes, il faudra donc réagir rapidement.

Il s'agit d'un cycle « BIEN ÊTRE » à destination des seniors du secteur qui nous concerne, composé de :

- 3 séances de relaxation
- 1 séance d'information
- 1 séance de socio esthétisme
- 1 balade botanique

Ces séances seront animées à ANISY par Julie LIABELLE déjà intervenue en 2022. Les séances auront lieu les 27 février, 6, 13, 20, 27 mars et 3 avril. Un rappel vous sera fait pour les inscriptions en temps voulu.

Assistance

Cette année nous avons répondu à plusieurs personnes qui avaient besoin d'aide pour constituer des dossiers d'assistance. La population vieillissante amène à plus de demandes au fil des années notamment pour les aides ménagères et les livraisons de repas.

Le CLIC de Douvres la Délivrande et l'ASEPT et la CARSAT, la caisse de retraite de la plupart d'entre vous, avec qui nous sommes en contact peuvent vous aider.

Leur rôle est de :

- **Conseiller, informer et orienter** les ainés et leur famille :
- **Faire les démarches** pour trouver les aides à la personne dans leur vie quotidienne, (ménage, soins, etc..) pour constituer un dossier ou accéder à une maison de retraite.
- **Proposer des animations ou des conférences** sur des sujets les concernant : sport, nutrition sécurité, isolement, handicap, aides financières etc...



Vos adresses mail nous sont nécessaires pour pouvoir communiquer avec vous sur les sujets concernant notamment les seniors, vous pouvez les transmettre au secrétariat de la mairie.

La mairie peut également vous transmettre par mails des informations concernant la commune. Nous avons également créé une adresse mail CCAS sur laquelle vous pouvez exprimer vos demandes : ccas@anisy.fr ou me joindre par téléphone **06 60 15 37 57** Daniel Delaunay, adjoint en charge du CCAS.



Écoles

En octobre 1963, les petits écoliers d'Anisy ont pu étrenner leur nouvelle école et commencer l'année scolaire dans des locaux flambants neufs ! Quelques temps après, eut lieu l'inauguration de ce nouveau bâtiment en hommage à Monsieur le Baron de Coutard qui fut Maire pendant une quarantaine d'années, une plaque fut apposée sur le mur à droite du préau : Groupe scolaire Joseph De Coutard. À cette cérémonie assistaient de nombreuses personnalités ainsi que Madame la Baronne Marguerite de Coutard presque centenaire, qui elle-même a œuvré pour les enfants de la commune. Un peu plus tard, la rue que chacun appelait familièrement La Clairière devient la rue des Écoles lorsque le conseil municipal de l'époque prit la décision de nommer les différentes rues du village.

Nous remercions Madame Séron qui a partagé cet événement historique de notre école.



31 ans après, en octobre 2024, les enfants ont pu intégrer des locaux rénovés et étendus.

Le 7 décembre 2024, l'école maternelle du regroupement intercommunal des communes d'Anisy, Basly et Colomby-Anguerny a été inaugurée en présence des personnalités locales et les habitants.

Un projet d'un peu plus d'un million d'euros financé par des subventions à hauteur de 750 000 € et 350 000 € d'autofinancement.

SIVOS

Le SIVOS a pour mission d'assurer le bon fonctionnement de la vie périscolaire: les garderies du matin et du soir ainsi que les services de restauration scolaire. Le personnel est composé de 10 personnes en grande partie à temps non complet, qui assurent le bon déroulement des services. Les recettes du syndicat scolaire comprennent uniquement la contribution des communes associées qui s'élève à 300 000 € par an. Le coût de fonctionnement du syndicat est en moyenne de 500 000 €. Le syndicat est administré par un comité de délégués élus par les conseils municipaux des trois communes adhérentes.

Chaque conseil syndical est représenté par 3 délégués titulaires et 1 suppléant, le comité élit parmi ses membres un(e) Président(e) et deux Vice-président(es). Depuis le 15 juin 2020, le Président du SIVOS ABC est Monsieur Guy Allais, conseiller municipal à Colomby-Anguerny. Deux Vice-Présidents secondent le Président : Madame Véronique Marguerite, Maire Adjointe à Anisy et Madame Lénaïc Halluin, Adjointe au Maire de Basly, nouvelle élue au sein du comité syndical qui vient en remplacement de Madame Jacqueline Lemarquand décédée prématurément cette année.



Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
Anisy, Basly, Colomby-Anguerny



**Vous pouvez contacter le SIVOS au 02 31 44 14 98
ou par mail sivosabc.secretariat@wanadoo.fr**

Association des parents d'élèves

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves a eu lieu le 27 septembre 2024. Elle a permis de dresser un bilan positif de l'année 2023/2024. Ainsi les fonds récoltés lors des manifestations qui se sont déroulées tout au long de l'année scolaire ont permis de reverser une dotation de 850 € à chaque classe qui permettra la réalisation de sorties pédagogiques et l'acquisition de matériel.

Ce fut également l'occasion de renouveler la présidence et d'élire Anaïs DELARUE comme Présidente. Le reste du bureau reste inchangé.

Sur la période de septembre à décembre 2024, l'APE a reconduit la bourse aux jouets ainsi que la vente de sapins, de chocolats de Noël et de calendriers, et pour la première fois les enfants ont pu se réunir pour fêter Halloween.

Pour mener à bien ses actions, l'APE recherche de nouveaux bénévoles pour aider lors du Carnaval et de la Kermesse, mais aussi des sponsors.

Nous vous donnons rendez-vous pour le Carnaval le samedi 29 mars 2025 !



Bureau de l'APE pour l'année 2024/2025 (de gauche à droite) :

- Cannelle GUEZENNEC (Vice-Présidente)
- Noémie LOUVEL (Secrétaire)
- Anaïs DELARUE (Présidente)
- Carine LE TELLIER (Trésorière)



Bibliothèque

- L'équipe de la bibliothèque vous accueille et vous propose toute l'année des animations tout public.

Depuis une dizaine d'années, notre fréquentation est stable et nous accueillons plus d'un millier de visiteurs par an. Il y a près de 3 000 ouvrages qui sont empruntés et qui transiteront dans les mains des bénévoles chaque année. 2024 est synonyme de nouveautés, ce sont 345 nouvelles références qui sont venues rejoindre les étagères de la bibliothèque pour votre plus grand plaisir depuis le mois de novembre : des romans, des romans jeunesse, des bandes dessinées, des albums jeunesse, des romans policiers...

Nous sommes ravis de vous offrir ce service de proximité dans la joie et la bonne humeur.



Rétrospective de l'année 2024 :

- L'après-midi « carnaval » le mercredi 21 février fut un vrai succès avec de nombreux enfants déguisés pour réaliser l'activité manuelle et partager un goûter avec les bénévoles.
- Nous étions présents au forum des associations samedi 7 septembre pour rencontrer les nouveaux habitants et leur faire découvrir notre bibliothèque.

- Le mercredi 16 octobre, c'était Halloween Party à la bibliothèque : les bénévoles ont proposé des jeux de société et un atelier de loisirs créatifs dans la bonne humeur, suivi d'un généreux goûter de crêpes.
- L'après-midi de Noël, le mercredi 11 décembre s'est déroulé dans la convivialité avec la présence d'Isabelle, de Jeannine et de Jean-Luc à la guitare pour des chansons de Noël. Un grand merci à eux pour ce beau moment de joie et de partage !



RAPPEL

La bibliothèque est gratuite et vous pouvez vous inscrire toute l'année. Vous pourrez emprunter jusqu'à 10 livres par mois.

Vous avez également accès à la boîte numérique gratuitement si vous êtes inscrits physiquement à la bibliothèque d'Anisy : laboitemunerie.calvados.fr



Vous pourrez emprunter des livres numériques, suivre des formations... Vous pouvez également consulter le site de la bibliothèque départementale du Calvados depuis votre ordinateur (bdp.calvados.fr), cliquer sur le catalogue, puis informer la bibliothèque par mail (anisybiblio@hotmail.fr) pour réserver le livre que vous désirez.

Une fois par mois la Bibliothèque Départementale livre les livres commandés, et nous vous avertissons par mail que l'ouvrage réservé vous attend à la bibliothèque.

PARTIE 2

Anisy dans Cœur de Nacre



Anisy dans C2N

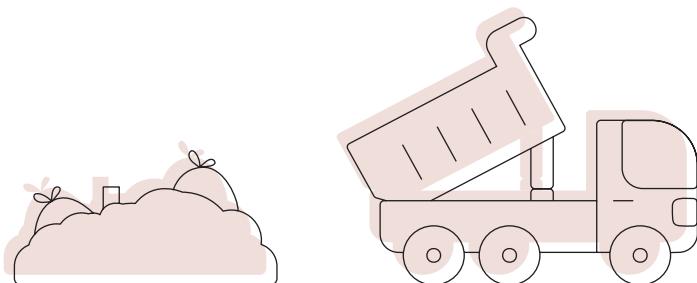
• Changement des horaires de la déchèterie •

Changement des horaires de la déchèterie

À partir du 1^{er} janvier 2025, les horaires des déchèteries de Courseulles-sur-Mer et Luc-sur-Mer évoluent pour mieux correspondre à la demande des habitants du territoire. Les horaires de la déchèterie de Saint-Aubin restent les mêmes.

Horaires et fiche réflexes disponibles sur le site et en mairie :

coeurdenacre.fr



Horaires des déchèteries



DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

	Luc-sur-Mer rue A. Lemaire	Saint-Aubin-sur-Mer route de Taillevalle	Courseulles-sur-Mer route de Rivery
Lundi	9h-12h / 13h-18h	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	13h-18h	9h-12h / 13h-18h
Mercredi	9h-12h / 13h-18h	FERMÉ	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ	13h-18h	9h-12h / 13h-18h
Vendredi	9h-12h / 13h-18h	FERMÉ	9h-12h / 13h-18h
Samedi	9h-12h / 13h-18h	9h-12h / 13h-18h	9h-12h / 13h-18h

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

	Luc-sur-Mer rue A. Lemaire	Saint-Aubin-sur-Mer route de Taillevalle	Courseulles-sur-Mer route de Rivery
Lundi	9h-12h / 13h-17h	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	13h-17h	9h-12h / 13h-17h
Mercredi	9h-12h / 13h-17h	FERMÉ	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ	13h-17h	9h-12h / 13h-17h
Vendredi	9h-12h / 13h-17h	FERMÉ	9h-12h / 13h-17h
Samedi	9h-12h / 13h-17h	9h-12h / 13h-17h	9h-12h / 13h-17h

*Ces horaires sont valables à compter du 1^{er} janvier 2025.

- Carte d'accès déchèterie obligatoire (1 carte par foyer) : demande gratuite en ligne sur coeurdenacre.fr. Coût de 10 euros en cas de perte.
- Dépôts acceptés jusqu'à 10 minutes avant la fermeture.
- 2 m³ maximum sauf autorisation spéciale sur demande à C2N (contact au verso).

Tous vos emballages et papiers se trient

Dans la poubelle jaune, je mets les emballages plastique, métal et papier cartonnée.



ATTENTION

Je ne mets pas les textiles ni les produits d'hygiène tels que les couches, mouchoirs en papier, essuie-tout, masque etc...



À NOTER

Les déchets verre, électriques et électroniques, les piles et les bouteilles de gaz sont à déposer dans les points de collectes dédiés.

Les réflexes déchèteries

1. Je trie mes déchets avant de partir
2. Je vérifie les horaires d'ouvertures
3. Je vérifie les déchets acceptés

Déchets acceptés

Ferrailles	Tout végétal non valorisable	Résidus de jardin	Mobilier	Bois	Cartons	Gravats
ampoules, néons	Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Déchets dangereux des ménages	Piles et batteries usagées	Huiles de vidange	Huiles de friture	Textiles

4. Je ne récupère aucun déchet déjà déposé en déchèterie
5. Je roule au pas et reste vigilant aux autres

Astuce !
Vos objets peuvent être réutilisés ou donnés avant d'être jetés ? Pensez-y !

plus d'infos
Rendez-vous sur coeurdenacre.fr > Mes déchets
Accueil : 02 31 97 43 32

14

Anisy | Bulletin Municipal 2024

ANISY DANS C2N

Un nouveau site web pour Cœur de Nacre : pour un accès simplifié à l'information

Pensé pour répondre aux besoins quotidiens des habitants, le nouveau site de Cœur de Nacre propose une navigation plus intuitive et optimisée. Avec un design entièrement retravaillé, ce site a été conçu pour rendre l'accès aux informations rapide, fluide et simple. Grâce à un moteur de recherche performant, des accès directs par thématiques et des contenus pratiques mis en avant, tout est fait pour faciliter les démarches et trouver les informations.

En quelques clics, les services de Cœur de Nacre sont accessibles et permettent de rester informé des actualités de la Communauté de communes.



Projet de médiathèque communautaire à Douvres-la-Délivrande

La Communauté de communes Cœur de Nacre (C2N) prévoit la construction d'une médiathèque communautaire à Douvres-la-Délivrande, avec le soutien de l'État et du Conseil Départemental. Cet équipement structurant, jouera un rôle central pour la lecture publique sur le territoire en animant un réseau de lecture publique incluant des outils et services partagés avec l'ensemble des bibliothèques existantes sur 550 m², au rez-de-chaussée, la médiathèque proposera des collections multi-supports, des espaces dédiés (jeunesse, jeux vidéo, ludothèque, exposition), une salle polyvalente de 85 m² pour les événements culturels, et un espace extérieur. Accessible à tous, elle favorisera la participation des habitants à travers des ateliers et des actions culturelles.

Le projet inclut également à l'étage, le nouveau siège de la communauté de communes pour offrir un équipement mutualisé de service au public. Un espace France Services est prévu pour mieux accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. De surcroît, l'évolution croissante des compétences communautaires nécessite des espaces de travail plus nombreux et fonctionnels.

Ce projet structurant représente une formidable opportunité pour dynamiser la lecture publique et l'accès aux services publics dans le territoire de Cœur de Nacre. La médiathèque jouera un rôle de tête de réseau, renforçant la cohérence de l'action culturelle locale.



Le coût global du projet s'élève à 2,8 M € HT, dont 1,8 M € dédiés à la médiathèque (550 m² sur 1 071 m²).

Calendrier prévisionnel :

- Avant-Projet définitif : novembre 2024
- Dépôt du permis de construire : décembre 2024
- Lancement des appels d'offres : mai 2025
- Démarrage du chantier : octobre 2025
- Livraison : décembre 2026

Enfin, la construction, conçue sous l'égide du groupement de maîtrise d'œuvre coordonné par le cabinet LEPOURRY-BERNARD, sera particulièrement vertueuse sur le plan énergétique avec l'obtention d'un label « équipement passif ». Les matériaux locaux et biosourcés sont privilégiés avec notamment une isolation en ossature bois avec des caissons de paille.



Signature d'un contrat de territoire lecture

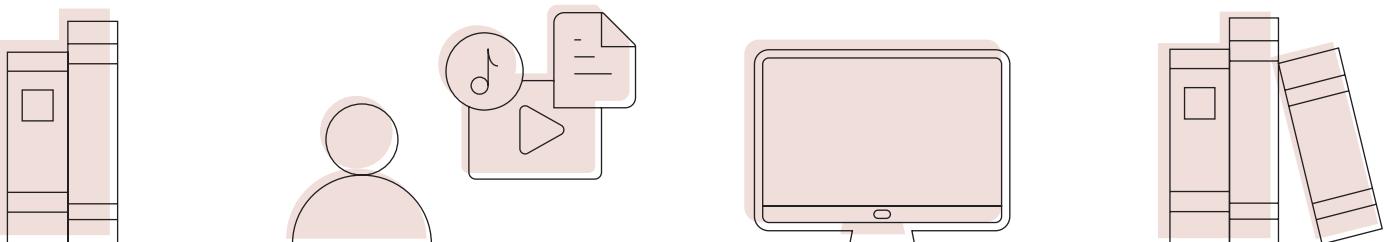
La Communauté de communes Cœur de Nacre (C2N) a signé un contrat de territoire lecture avec l'État, représenté par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, en partenariat avec le département du Calvados.

Ce contrat vise à créer et animer un réseau de lecture publique sur l'ensemble du territoire. Les bibliothèques et médiathèques des communes de Cœur de Nacre proposent déjà une offre culturelle diversifiée et accessible. L'objectif de ce contrat est de valoriser l'offre culturelle auprès de tous les habitants, de faciliter l'accès à la culture pour tous, de développer des actions culturelles communes.

Le contrat s'articule autour de trois axes principaux :

- 1 Créer un réseau
- 2 Communiquer et rendre visible
- 3 Animer le territoire

Grâce à ce partenariat, Cœur de Nacre affirme sa volonté de faire de la culture un véritable levier de cohésion et d'épanouissement pour ses habitants.



Blablacar daily

Cœur de Nacre propose un service de co-voiturage, en partenariat avec BlaBlaCar Daily et finance une partie du trajet.

L'objectif est d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien. En 2023-2024 près de 3 000 personnes qui vivent et/ou travaillent à Cœur de Nacre se sont inscrites sur l'application !

Pour rappel, les conducteurs reçoivent au minimum 2€ à chaque co-voiturage et le trajet ne coûte que 0,50€ pour le passager.

Comment ça fonctionne ?

- 1 Télécharger l'application BlaBlaCar Daily
- 2 Renseigner vos trajets
- 3 L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. C'est vous qui décidez !

Cœur de Nacre finance vos covoitages quotidiens

Conducteurs, conductrices
Passagers, passagères
Un max de trajets offerts !

Aides

- Vous avez un projet solaire à titre individuel ?
Prenez conseil auprès de Soleil 14 : **soleil14.fr**
 - Vous avez un projet de travaux de rénovation de votre habitat ?

Des permanences, sur rendez-vous :

- **FRANCE RÉNOV'** service public de la rénovation de l'habitat
Contactez un conseiller : **09 82 81 63 80** :

À Courseulles-sur-Mer : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 13h30 à 16h30 à la mairie, 48 rue de la Mer.

À Douvres-la-Délivrande : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 9h à 12h à la Cour d'Yvrande, rue du général Leclerc.

- **SOLIHA** (Aide à l'adaptation du logement et au maintien à domicile) :

À Courseulles-sur-Mer ou à Douvres-la-Délivrande : tous les 1^{ers} du vendredi du mois, de 9h à 12h.



À compter de janvier 2025, un **Espace de Vie Sociale (EVS)** va voir le jour sur notre communauté de communes Cœur de Nacre.

L'objectif et de pouvoir dans chaque commune, développer courant 2025 des activités et des moments d'échanges.

• Un EVS c'est quoi ?

C'est un lieu de vie, de partage, de mixité, d'informations pour renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage.

• Qui peut y aller ?

Tout le monde ! Habitants d'Anisy ou des autres communes de la CDC.

• Où dois-je aller ?

La Mairie d'Anisy mettra à disposition un/des lieu(x) communal(aux) dédié(s) à ce dispositif.

• On peut y faire quoi ?

On pourra y faire presque tout ce qui nous passe par la tête, allant d'un après-midi jeux de société, un atelier créatif, éducatif, parental et grand-parental, à une fête de voisins ou de quartier... Venez avec vos idées !

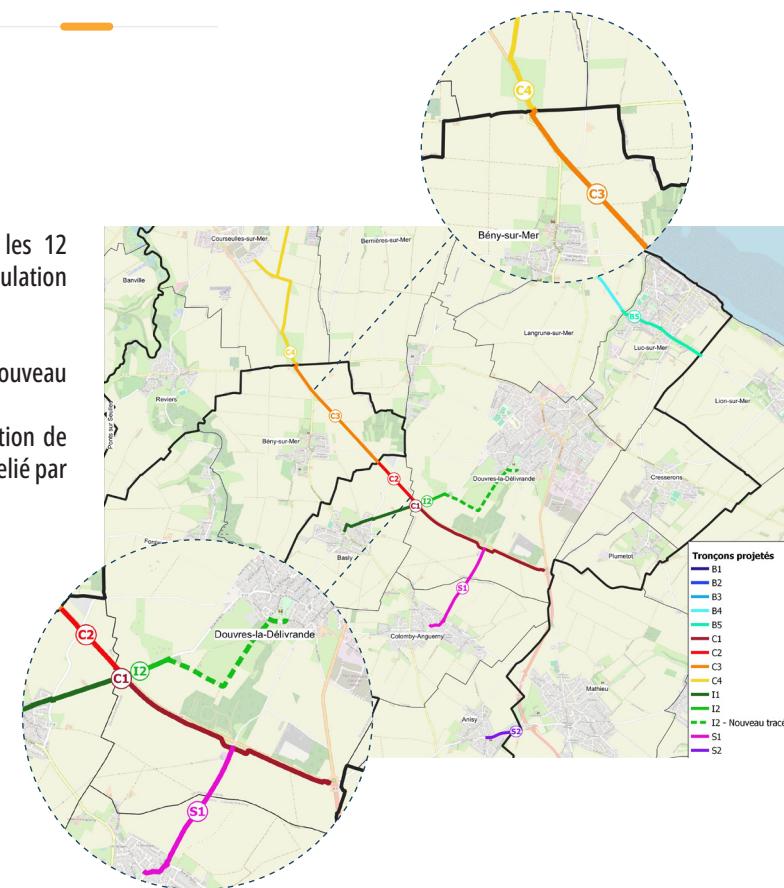
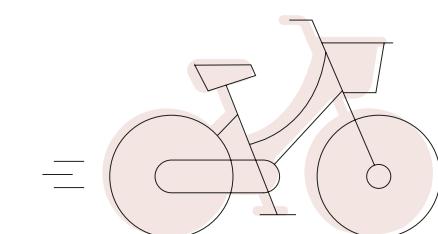


Cœur de Nacre poursuit la création de son réseau de voies cyclables.

Ces nouvelles voies vertes permettront de relier entre elles les 12 communes du territoire et de proposer des alternatives à la circulation des véhicules.

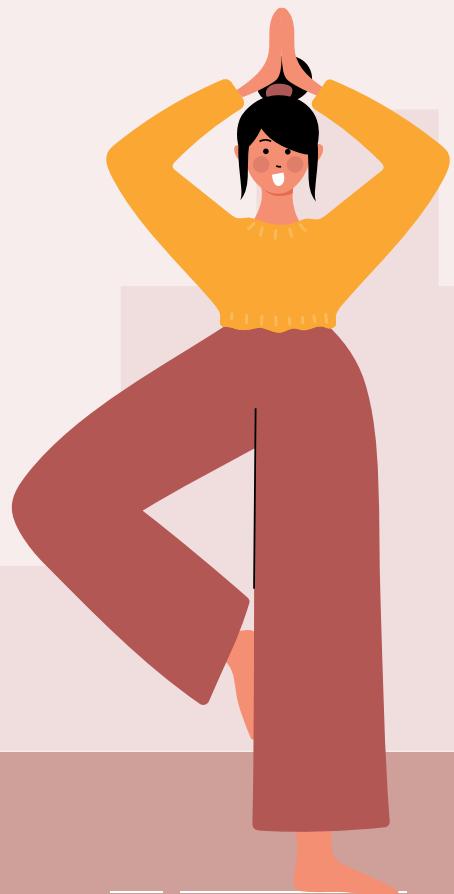
La première partie le long de la RD 404 ; entre le rond-point du nouveau monde et le rond-point du musée du radar, est terminée.

En 2025, les travaux des tracés suivants vont débuter, en direction de Courseulles-sur-Mer. D'ici 2030, l'ensemble des communes sera relié par des voies cyclables pour rouler autrement.



PARTIE 3

Associations



Associations

Détente sportive

L'activité futsal bat son plein à Anisy depuis le début de l'année. Avec le développement du foot santé la saison dernière, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter.

Concernant le foot en marchant, cette activité est encadrée par Christian Prévost (éducateur sportif) et accompagné par Edgard Ripoll le mercredi soir (de 18h30 à 20h).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !



L'association Vie & Envies

Les associations **Vie & Envies** et **ASELA**, en partenariat avec la mairie continuent d'animer le village et d'apporter du lien.

L'association Vie & Envies a été créée il y a 20 ans en continuité du conseil municipal des jeunes de l'époque. Elle fut mise en place notamment pour ouvrir des cours d'informatique à destination des habitants, un grand nombre de personnes se sont formé ici.

Aujourd'hui avec 47 adhérents se sont des activités différentes, notamment des activités manuelles qui répondent également aux attentes des habitants :

- Broderie (12 brodeuses)
- Couture (7 couturières)
- Scrapbooking (3 personnes)
- Jeux de société (16 personnes)
- Art floral (depuis cette année)
- Marche 1 fois par semaine (14 randonneurs).



Foot en salle le mardi :

- 18h à 19h pour les petits
- 19h à 21h pour les adultes

Foot en marchant le mercredi :

- 18h30 à 20h



CONTACT

Edgard Ripoll

06 29 59 39 49 - edgardoripoll1@hotmail.com

Cédric Jouvin

06 17 26 51 26

Nouvelle activité cette année :

Art floral avec 8 participantes nous avons des séances de 2h, 1 fois par mois avec une fleuriste pour composer de belles compositions. Nous avons participé à la décoration des tables du repas du 6 juin avec les Canadiens et en décembre nous avons réalisé des couronnes de Noël avec 12 participantes.

Nous pouvons accueillir de nouvelles personnes toute l'année.

Un atelier Halloween fin octobre a permis à quelques enfants de réaliser des sacs pour récolter des bonbons en soirée du 31 octobre en faisant du porte à porte.

Ces activités sont détaillées sur les pages ci-après et sur le site internet de la mairie : anisy.fr



CONTACT

Véronique Armand

06 83 86 78 00 - vieetenvies@gmail.com

L'association ASELA

L'ASELA, Association Sport et Loisirs Anisy, créée depuis plus de 30 ans, a pour objectif de proposer aux habitants divers créneaux d'activités notamment sportives.

L'association compte cette année 140 adhérents dont une grande partie d'Anisiens, en progression d'une année à l'autre, l'association se porte bien et semble répondre aux attentes des habitants. Certains d'entre eux participent à plusieurs activités.

Les activités proposées sont détaillées ci-dessous et sur le site internet de la commune : anisy.fr

Tennis de table, volley, fitness, gymnastique, Pilate et stretching, yoga, pickle ball, vélo mais aussi chorale et atelier reliure.

Nouvelle activité cette année :

Le badminton avec 15 adhérents.

En partenariat avec l'association Vie & Envies, diverses soirées sont proposées à tous les habitants et à leur famille et amis, le détail en est fait sur le document suivant.

Merci à tous de participer, et notamment aux bénévoles qui nous accompagnent.

Daniel Bour, Président depuis plusieurs années a donné sa démission lors de l'assemblée générale de juin, c'est Odile DELAUNAY, secrétaire qui devient Présidente pour l'année 2024-2025.



Odile Delaunay
06 03 10 18 77 - odile.delaunay@gmail.com

PLANNING DES ACTIVITÉS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
<p>Art floral (1 fois par mois) 14h00 - 16h00</p> <p>Couture (Semaines impaires) 16h30 - 20h00</p> <p>Broderie (Semaines paires) 16h30 - 20h00</p> <p>Badminton 16h30 - 19h30</p> <p>Yoga 18h30 - 20h00</p> <p>Tennis de table à partir de 20h00</p>	<p>Scrapbooking 14h30 - 16h00</p>	<p>Atelier reliure 17h00 - 19h00</p>	<p>Marche 8h45 - 12h00</p> <p>Jeux 1er & 2ème jeudi 14h30 - 17h00</p>	<p>Pilates/ Stretching 17h30 - 18h30 18h30 - 19h30</p> <p>Fitness 19h30 - 20h30</p>	<p>Pickel ball 18h00 - 20h00</p>	<p>Vélo 9h30 - 12h00</p>



Activités communes Vie & Envies et ASELA



Le traditionnel repas associatif n'a pas eu lieu cette année faute de participants en nombre suffisant, nous avons proposé une soirée avec un menu de spécialités italiennes. Mauvais choix probablement....

Soirée théâtre le 27 janvier avec une compagnie théâtrale amateur d'Argences (les d'Artgens), une comédie écrite par un membre du groupe « LES DESSOUS » qui était sensée nous faire rire, nous sommes restés un peu dubitatifs....

Les puces des couturières il s'agit toujours d'exposants de l'extérieur mais des passionnées de couture ou de broderie viennent chercher idées et matériel divers. Toujours le même succès.

La traditionnelle « foire aux greniers » le 19 mai. Une bonne participation pour la foire aux greniers cette année des habitants d'Anisy (34 exposants). Ceux-ci tous les ans en profitent pour évacuer des objets devenus inutiles dans leur habitation, leur grenier ou leur garage. Beaucoup de visiteurs et des exposants globalement satisfaits malgré un temps maussade et peu engageant.

Les « barbecues dans les quartiers » : La Clairière, le Clos Saint-Pierre, le Hampshire, le Clos Fresnais de Coutard à Villons les Anisy. En juin vous y avez répondu un peu plus timidement du fait de la météo plutôt fraîche en soirée (95 personnes y ont participé). Malgré tout nous avons passé des soirées fort sympathiques. La dernière, celle du Clos Saint-Pierre ayant eu lieu dans la salle polyvalente. Cette formule avait été mise en place après la période Covid. Nous réfléchissons à une fête de voisins plus traditionnelle pour l'avenir.

Le 7 septembre un **après-midi festif**. Là aussi en soirée, la météo nous a joué des tours avec d'incroyables trompes d'eau le repas du barbecue s'est terminé dans la salle. Avec seulement 50 personnes qui n'ont pas craint les éléments pour venir jusqu'à nous.

Le 22 novembre, notre **soirée Beaujolais traditionnelle** a permis à tous nos habitués (75 personnes) de se retrouver autour d'un généreux buffet de charcuterie avec une animation QUIZ autour de la Normandie. Merci aux personnes qui ont fait des gâteaux pour le dessert.

Merci à tous les bénévoles qui viennent nous aider lors des différentes manifestations, sans eux on ne pourrait rien faire. Du fond du cœur un grand merci, leur aide et la participation de chacun nous permet de réaliser des bénéfices notamment sur la soirée dansante, le vide grenier et le barbecue de rentrée. Ces manifestations nous permettent d'assurer des tarifs intéressants, voir la gratuité pour d'autres activités.

Merci également à la mairie qui nous prête gracieusement les différentes salles pour nos activités et manifestations.



Manifestations à venir en 2025 :

- **Soirée théâtre** : vendredi 17 janvier
- **Puces des couturières** : dimanche 2 février
- **Atelier pâtisserie** : en février ou mars
- **Soirée associative avec repas dansant** : samedi 15 mars
- **Concert - 20 ans Vie & Envies** : samedi 17 mai
- **Vide greniers** : dimanche 18 mai
- **Barbecue de rentrée** : samedi 6 septembre
- **Soirée Beaujolais** : vendredi 21 novembre

PARTIE 4

Actualités



Actualités

- Restez informés sur les actualités de la commune d'Anisy •

Point de collecte et de recyclage de votre sapin de Noël

La commune met en place au mois de janvier un point de collecte de votre sapin de Noël à condition qu'il ne soit pas floqué. Ce point est situé à côté de la mairie et signalé par des barrières et un affichage. Vous pouvez aussi le déposer dans les 3 déchèteries de Cœur de Nacre (Luc-sur-Mer, Saint-Aubin- sur-Mer et Courseulles-sur-Mer). Cette collecte permettra de recycler votre sapin afin de participer au paillage des espaces fleuris de la commune.



Les praticiens d'Anisy



CONTACT

Ostéopathes
Aurore Van Damme & Julien Le Villain
 07 87 26 87 54
aj.osteopathes@gmail.com

Accessible sur Doctolib également.

Médecin généraliste
Dr Ingrid Eckart
 Consultations sur rendez-vous :
 02 31 47 67 31

Accessible sur Doctolib également.

Arrivée d'une dentiste au pôle de santé

Le Docteur Anastasia CARTIER, chirurgien-dentiste arrive au pôle de santé d'Anisy au mois de mars 2025. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune et toute la réussite dans son cabinet.

Elle a bien voulu nous expliquer sa vision et son approche des soins : L'approche des soins dentaires du cabinet se veut bienveillante et préventive grâce à une méthode complète et adaptée. Mon objectif est d'amener mes patients vers une meilleure santé globale et bucco-dentaire, en réduisant les risques de caries, d'inflammations gingivales, et de pertes de dents.

Je mets donc un point d'honneur à guider mes patients sur les bonnes pratiques de nettoyage dentaire à la maison et à anticiper les problèmes futurs avant qu'ils ne deviennent urgents.

« Au plaisir de vous soigner »,

Anastasia CARTIER



Don cyclone Mayotte
 Aidez les victimes du cyclone tropical Chilfo par l'intermédiaire de la Fondation de France



Une permanence sera assurée pour une première inscription sur la liste des patients et prise de rendez-vous le lundi 24 février de 15h30 à 19H30.

Fermeture du réseau Télécom cuivre

- **Préparez-vous dès maintenant pour éviter une coupure de vos services internet et de téléphonie fixe au plus tard le 1^{er} janvier 2028 !**

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à ANISY en 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, VDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 1^{er} janvier 2028 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

• Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

Que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;

Que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture .

• Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 1^{er} janvier 2028, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

• Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 1^{er} janvier 2028.

Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre .

Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.



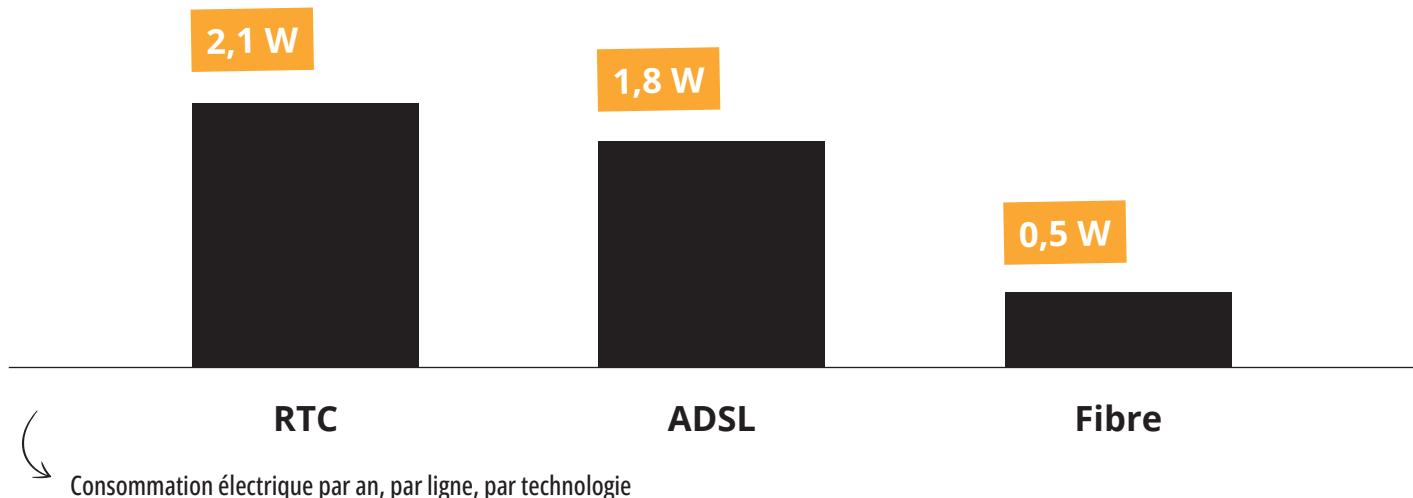
ATTENTION

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement.
Veillez à prendre attention à ces communications.

Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.
- Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe .



Pour approfondir ce sujet :
fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/

Enquête Arcep :

« Pour un numérique soutenable », édition 2022.

Disponible ici : rcep.fr/uploads/tg_gspublication/enquete-PNS-edition2022-infographie_avril2022.pdf

État Civil 2024

Naissances

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

- Jada Kello née le 15/07/2024 à Caen.
- Gaspard Dubois né le 06/09/2024 à Caen.
- Alya Gilles née le 20/10/2024 à Caen.
- Suzanne Collette le née le 14/11/2024 à Caen.

8 enfants sont nés en 2024 dans notre commune, nous vous communiquons uniquement les naissances dont les parents acceptent l'insertion dans la presse.



Mariages

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

- Elif Erol et Yusuf Demiral le 24/02/2024.
- Christine Chancoigne et Frédéric Simeon le 17/08/2024.



Décès

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles et proches de :

- Gérard Trançon décédé le 21/01/2024.
- Michel Leparquier décédé le 01/05/2024.
- Jacques Beaux décédé le 29/05/2024.
- Guy Lalubin décédé le 22/06/2024.
- Francine Lebreton décédée le 04/11/2024.



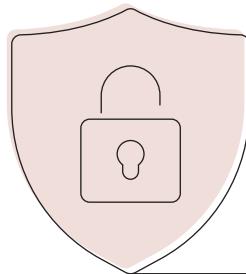
– Informations pratiques –

La Téléalarme

La téléalarme est un petit boîtier porté sur soi en continu. Il est un moyen de réconfort et il est actionné au moindre problème. Il se met en relation avec le service départemental d'incendie et de secours.

Le CCAS est à la disposition des personnes qui le désirent pour les aider à installer un système de téléalarme.

L'accès à la téléalarme s'adresse à toutes les personnes handicapées ou en perte d'autonomie.



A.P.A : Allocation Perte d'Autonomie

Vous pouvez, sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, obtenir l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

L'APA sert à payer (en totalité ou en partie) soit les dépenses nécessaires pour rester à votre domicile (**APA à domicile**), soit le tarif dépend de l'établissement médico-social (exemple : Ehpad, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) où vous vivez (**APA en établissement**).

Nuisances

Les nuisances sonores sont surtout les bruits répétitifs, intenses ou qui durent toute une journée.

Il peut s'agir d'un bruit émis par :

- Un instrument de musique ;
- Du matériel de bricolage ;
- Du jardinage ;
- Des aboiements ;
- Un chantier environnant, etc.

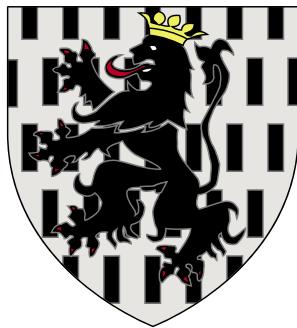


ATTENTION

Il est interdit de perturber la tranquillité du voisinage :

- avant 8h30 les jours ouvrables
- le samedi avant 9h et entre 12h et 15h
- le dimanche et les jours fériés avant 10h et après 12h





Mairie d'Anisy

1 rue de la Chênaie
14610 Anisy

02 31 44 14 98

anisy.fr

